

Agent négociateur autorisé

D

RENSEIGNEMENTS
sur l'agent négociateur autorisé

Si une autre personne sera autorisée à exercer un contrôle sur ce compte ou à y obtenir un intérêt financier, veuillez fournir les renseignements demandés ci-dessous. Cela comprend tout agent négociateur autorisé, propriétaire exclusif, associé, exécuteur, liquidateur ou fiduciaire. Toute autre personne qui a un mandat de négociation doit remplir la formule « Agent négociateur autorisé supplémentaire ». **Maximum de deux agents négociateurs autorisés par compte.** Veuillez communiquer avec BMO Ligne d'action ou visiter notre site Web pour des formules supplémentaires.

Langue préférée <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais		Citoyenneté	Pays de résidence	
Caractéristique(s) du compte :		<input type="checkbox"/> Professionnel*	<input type="checkbox"/> Employé BMO	
Vous remplissez cette formule en tant que :		<input type="checkbox"/> Agent négociateur autorisé	<input type="checkbox"/> Propriétaire véritable (propriétaire, directement ou indirectement, d'un intérêt de plus de 10 % dans le compte)	
<input type="checkbox"/> Propriétaire exclusif				
Titre	Nom		Prénom	
Adresse du domicile (no, rue)			Bureau	
Ville		Prov.	Code postal	
Numéro de téléphone principal		Autre numéro de téléphone		
N° de télécopieur		Autre numéro (jour)		Adresse électronique
Adresse de correspondance si différente				Bureau
Ville			Prov.	Code postal
État civil	Nbre de pers. à charge	Date de naissance (AA/MM/JJ)		Emploi
NAS	<input type="text"/>	Nom de l'employeur		
Type d'entreprise		Description de tâches		

F

RENSEIGNEMENTS
financiers

Nom de l'institution financière	
N° de domiciliation	N° de compte
Adresse de l'institution financière	
Adresse (suite)	

F

DEMANDE
d'un compte d'options

1. Depuis combien d'années investissez-vous dans les options? _____

2. Décrivez vos connaissances en matière de transaction d'options : Expert Bonnes Limitées Nulles

3. Expérience en matière de : Aucune Options d'achat ou de vente Options couvertes
 Options découvertes Options mixtes

4. Veuillez indiquer le type de transactions qui vous intéresse : Options d'achat ou de vente Options couvertes Options mixtes

J'ai reçu la déclaration sur les risques que comportent les contrats à terme et les options (Article 3, Partie G du livret Conventions du client). Je comprends les risques spéciaux afférents à la négociation d'options et reconnais que BMO Ligne d'action Inc. n'est pas inscrite pour négocier des contrats à terme. Je déclare que j'ai des ressources financières suffisantes pour soutenir toute opération à laquelle je participe.

Signature de l'agent négociateur autorisé _____	Date AA/MM/JJ <input type="text"/>
---	------------------------------------

G

SI VOUS RÉPONDEZ OUI
aux questions suivantes,
veuillez préciser

1. Êtes-vous un haut dirigeant ou un administrateur d'une société dont les actions sont inscrites à la cote d'une bourse ou d'un marché hors-bourse, ou vivez-vous avec une telle personne?
 Oui Nom de la (des) société(s) : _____
 Non

2. Est-ce que vous, ou une personne avec qui vous vivez, possédez, seul ou avec un groupe, au moins 10 % des actions d'une société ouverte?
 Oui Nom de la société : _____
 Non

3. Êtes-vous titulaire d'un compte de courtage auprès d'autres institutions financières ou avez-vous un mandat de négociation pour un tel compte?
 Oui Institution(s) financière(s) : _____
 Non Type de compte : _____ Type de compte : _____

4. Êtes-vous titulaire d'un autre compte BMO Ligne d'action ou avez-vous un mandat de négociation pour un tel compte?
 Oui Compte n° 1 : _____ Compte n° 2 : _____
 Non

H**RENSEIGNEMENTS
sur votre conjoint
ou conjoint de fait**

Si l'agent négociateur autorisé supplémentaire n'est pas votre conjoint ou votre conjoint de fait, veuillez fournir les renseignements demandés ci-dessous.

Titre	Nom	Prénom	Init.
Emploi	Nom de l'employeur		
Type d'entreprise	Description de tâches		

I**TIRE COMPTE
de placement**

Ce service ne peut être utilisé à titre de compte bancaire commercial.

En ouvrant un compte de placement, vous obtenez automatiquement les avantages de notre service¹ AccèsPlus^{MD}. Ce service vous permet de regrouper vos activités bancaires et de placement en un seul compte. Vous recevrez une provision initiale gratuite de chèques une fois que votre compte sera ouvert. Si vous n'avez pas déjà une relation bancaire avec BMO Banque de Montréal, une carte AccèsPlus vous sera envoyée.

Si vous avez une relation bancaire avec BMO Banque de Montréal², veuillez nous fournir les renseignements suivants :

Carte no	Et lier le compte comme :	<input type="checkbox"/> Compte de chèques principal
	<input type="checkbox"/> Compte d'épargne principal	<input type="checkbox"/> Autre ³

Je souhaite aussi avoir le service AccèsPlus en dollars américains pour effectuer des transactions bancaires dans cette devise.

¹Voir l'Article 3, Partie F du livret Conventions de client. ²Maxi-Card^{MD} ou carte MasterCard de BMO Banque de Montréal. ³Si le compte est lié comme « autre » compte, l'accès ne sera possible qu'à un guichet Instabanque de BMO Banque de Montréal. Le cas échéant, attribuer une référence alphabétique ou désigner un chiffre de 1 à 9.

J**LA PROTECTION
DE VOTRE VIE
PRIVÉE**

Vous acceptez que, dès le début de notre relation et pendant toute sa durée, nous puissions recueillir, utiliser et communiquer des renseignements à votre sujet, notamment pour les motifs suivants : établir votre identité, vous fournir des services, comprendre vos besoins financiers, vous protéger et nous protéger contre la fraude et les erreurs, respecter les exigences juridiques et réglementaires et vous proposer des produits et des services.

K**SIGNATURES**

NORME CANADIENNE 54-101—COMMUNICATION AVEC LES PROPRIÉTAIRES VÉRITABLES DES TITRES D'UN ÉMETTEUR ASSUJETTI

Les lois sur les valeurs mobilières nous obligent à obtenir vos instructions à l'égard des points ci-dessous concernant les titres que vous détenez dans le cadre de votre compte. Veuillez lire la Norme canadienne 54-101, Communication avec les propriétaires véritables des titres d'un émetteur assujetti, qui figurent à l'Article 3, Partie C du livret Conventions du client.

1^{re} Partie – Divulgaration des renseignements concernant la propriété véritable
Vous pouvez révéler mes nom, adresse postale, adresse électronique, titres en portefeuille et langue de communication préférée (français ou anglais) aux émetteurs des titres que je détens dans mon compte chez vous ainsi qu'à d'autres personnes ou entreprises, conformément aux lois sur les valeurs mobilières.

Oui Non

Remarque : si vous répondez « non », vous devrez acquitter tous les frais associés à la livraison de ces documents.

2^e Partie – Réception des documents à l'intention des porteurs de parts

Veuillez cocher la case appropriée pour indiquer les documents que vous aimeriez recevoir. Les documents envoyés aux propriétaires véritables de titres sont les suivants : les documents liés aux procurations pour des assemblées annuelles et extraordinaires; les rapports annuels et les états financiers qui ne font pas partie des documents liés aux procurations; des documents dont l'envoi aux porteurs de parts n'est pas exigé par les lois sur les sociétés ou sur les valeurs mobilières.

Je SOUHAITE recevoir TOUS les documents à l'intention des propriétaires véritables de titres.

Je NE SOUHAITE PAS recevoir TOUS les documents à l'intention des propriétaires véritables de titres. (Remarque que même si je refuse de recevoir ce type de documents, je comprends qu'un émetteur assujetti, une autre personne ou une société peut me faire parvenir ces documents à ses frais.)

Je SOUHAITE recevoir UNIQUEMENT les documents liés aux procurations envoyés en vue des assemblées extraordinaires.

Remarque : Ces instructions ne s'appliquent pas à toute demande spécifique que vous pouvez présenter à un émetteur assujetti concernant l'envoi d'états financiers intermédiaires. Outre ces cas, les instructions que vous donnez dans la présente demande d'ouverture de compte ne s'appliquent pas aux rapports annuels ou aux états financiers d'un fonds de placement qui ne sont pas liés aux procurations. Un fonds de placement a le droit d'obtenir des instructions expresses de vous relativement à la question de savoir si vous désirez recevoir ce rapport annuel ou ces états financiers.

3^e Partie – Langue de communication préférée

Je conviens que les documents que je recevrai seront dans ma langue de communication préférée, s'ils existent dans cette langue.

4^e Partie – Consentement à la livraison électronique

En vertu des lois sur les valeurs mobilières, nous sommes autorisés à vous communiquer certains documents par voie électronique si vous nous y autorisez.

JE CONSENS à recevoir des documents par voie électronique et je vous ai fourni mon adresse électronique à la section A de la demande d'ouverture de compte.

JE NE CONSENS PAS à recevoir des documents par voie électronique.

Au nom du(des) propriétaire(s) véritable(s) du compte qui sera ouvert par cette demande d'ouverture de compte, j'ai lu et je comprends l'explication que vous m'avez donnée concernant la Norme canadienne 54-101, Communication avec les propriétaires véritables des titres d'un émetteur assujetti. Les choix que j'ai indiqués ci-dessus s'appliquent à tous les titres du(des) compte(s) indiqués dans la présente formule.

Signature de l'agent négociateur autorisé _____

Date
AA/MM/JJ | | | | | |

CONVENTION RELATIVE AU COMPTE POUR EXÉCUTION D'ORDRES SEULEMENT

Je reconnais que BMO Ligne d'action Inc. n'offre pas de conseils personnels ni ne fait de recommandations précises personnalisées en matière de placement et n'est pas tenue de m'aviser quant à la pertinence de mes décisions de placement ou de mes transactions. Je reconnais que je suis responsable de mes décisions de placement ainsi que de tout profit ou perte qui peut en résulter. Je reconnais également qu'il est de mon devoir de me conformer aux exigences de la Bourse de Toronto en ce qui a trait à l'inscription et au traitement des ordres, et que BMO Ligne d'action Inc. se réserve le droit de rejeter, de modifier ou de supprimer n'importe quel de mes ordres, ou d'annuler n'importe quelle transaction résultant d'un ordre que j'ai soumis, qui n'est pas conforme aux exigences de la Bourse de Toronto.

Signature de l'agent négociateur autorisé _____

Date
AA/MM/JJ | | | | | |

RENSEIGNEMENTS SUR LE COURTIER CHARGÉ DE COMPTE

Je reconnais avoir été avisé que BMO Ligne d'action Inc. est tenue de me rappeler chaque année la relation qu'elle entretient, en tant que remisier, avec BMO Nesbitt Burns Inc. À titre de remisier, BMO Ligne d'action doit veiller à ce que toutes les exigences de conformité soient respectées pour mon compte. À des fins de comptabilité et de réglementation, je suis considéré comme un client de BMO Nesbitt Burns Inc. qui est chargée de l'exécution et du règlement des opérations, de la garde des titres, de la préparation des confirmations de transactions et des relevés de comptes. BMO Banque de Montréal détient les soldes de trésorerie des comptes non enregistrés et la Société de fiducie BMO détient pour sa part, les soldes de trésorerie des régimes enregistrés.

RETENUE D'IMPÔT À LA SOURCE AUX ÉTATS-UNIS

(déclaration portant sur les restrictions apportées aux avantages) :

Je réponds à tous les critères de la Convention requis pour demander une réduction du taux d'imposition, incluant toute restriction sur les avantages, et je calcule mon revenu en vertu de l'article 894 du Code, et des règlements y afférents et ce, à titre de personne(s) ayant la propriété effective. Voir l'Article 3, Partie E du livret Conventions de client pour plus de précisions.

